



Gie sous statut d'association

Par **anne31**, le **16/02/2009 à 18:54**

Bonjour, je suis interpellé par une entreprise qui souhaite monter un GIE, mais avec un statut juridique d'association. Ce sont donc bien des employeurs privés qui souhaitent créer un GIE associatif.
Est ce possible ?
Anne31

Par **frog**, le **16/02/2009 à 19:11**

Un GIE est une GIE, une association une association. Il n'y a rien de tel qu'un GIE associatif.
<http://fr.wikipedia.org/wiki/GIE>